

SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE

**Société Anonyme
3, avenue Arthur Scott
13010 Marseille
RCS Marseille B 334 173 879**

Comptes intermédiaires

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

Sommaire

Bilan

- Actif.....	3
- Passif	4
Compte de résultat.....	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Annexe	7

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Bilan actif

(En euros)

	30 juin 2015	31 décembre 2014	30 juin 2014
Immobilisations incorporelles nettes (note 2)	986 962	1 097 539	1 131 017
Immobilisations corporelles			
- Valeurs brutes (note 3)	194 006 115	193 465 893	193 355 153
- Amortissements (note 3)	(132 071 095)	(127 933 975)	(123 997 345)
- Montants nets	61 935 020	65 531 918	69 357 808
Immobilisations incorporelles & corporelles mises en concession	62 921 982	66 629 456	70 488 825
Stocks nets (note 4)	110 897	111 710	102 870
Créances clients et comptes rattachés nets	564 515	207 349	422 947
Autres créances nettes	1 278 078	521 565	642 321
Disponibilités (note 5)	21 209 365	24 731 149	15 514 821
Charges à étaler (note 6)	368 074	412 693	473 907
Charges constatées d'avance (note 7)	339 860	373 501	408 461
Total de l'actif circulant (note 14)	23 870 790	26 357 968	17 565 328
Total de l'actif	86 792 771	92 987 424	88 054 152

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Bilan passif

(En euros)

	30 juin 2015	31 décembre 2014	30 juin 2014
Capital	17 804 375	17 804 375	17 804 375
Primes d'émission et de conversion	10 682 630	10 682 630	10 682 630
Réserve légale	1 780 438	1 780 438	1 780 438
Autres réserves	100 000	100 000	100 000
Report à nouveau	11 473 466	10 621 347	10 621 347
Résultat net	6 957 644	11 943 369	5 819 417
Capitaux propres (note 8)	48 798 552	52 932 158	46 808 206
Provisions pour charges (note 9)	3 618 868	3 416 633	2 230 870
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (note 10)	27 966 278	30 621 278	33 368 283
Avances reçues des clients	1 088 689	1 092 240	1 037 637
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	557 792	676 549	1 080 283
Dettes fiscales et sociales (note 11)	3 279 207	3 225 751	2 646 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	452 180	211 767	89 281
Autres dettes (note 12)	971 753	793 220	747 300
Produits constatés d'avance (note 13)	59 453	17 828	46 142
Total des dettes (note 14)	34 375 352	36 638 633	39 015 077
Total du passif	86 792 771	92 987 424	88 054 152

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Compte de résultat

(En euros)

	<u>30 juin 2015</u> (6 mois)	<u>31 décembre 2014</u> (12 mois)	<u>30 juin 2014</u> (6 mois)
Recettes de péages	19 775 976	38 468 301	18 821 425
Prestations annexes	<u>725 087</u>	<u>1 550 916</u>	<u>766 244</u>
Chiffre d'affaires (note 15)	20 501 063	40 019 217	19 587 668
Autres achats et charges externes	(1 602 676)	(4 150 581)	(2 260 561)
Impôts, taxes et versements assimilés	(488 229)	(871 437)	(445 292)
Salaires et traitements	(1 493 423)	(3 134 592)	(1 554 205)
Charges sociales	(777 996)	(1 360 643)	(665 758)
Dotations aux amortissements de caducité	(3 725 560)	(7 440 054)	(3 716 072)
Dotations aux amortissements techniques	(551 721)	(1 244 591)	(606 820)
Dotations aux provisions et reprises, nettes	(200 241)	(1 333 188)	(145 685)
Autres produits et charges, nets (note 16)	<u>(60 422)</u>	<u>(145 970)</u>	<u>(61 242)</u>
Charges d'exploitation	<u>(8 900 269)</u>	<u>(19 681 056)</u>	<u>(9 455 635)</u>
Résultat d'exploitation	<u>11 600 794</u>	<u>20 338 161</u>	<u>10 132 033</u>
Produits financiers	35 602	81 412	52 189
Intérêts et charges assimilées	<u>(467 795)</u>	<u>(1 077 500)</u>	<u>(554 537)</u>
Résultat financier (note 17)	<u>(432 192)</u>	<u>(996 088)</u>	<u>(502 348)</u>
Résultat courant avant impôt et participation	<u>11 168 602</u>	<u>19 342 073</u>	<u>9 629 685</u>
Résultat exceptionnel (note 18)	3 917	6 102	(30)
Impôt sur les bénéfices (note 19)	(3 945 537)	(6 969 989)	(3 588 716)
Participation des salariés	<u>(269 338)</u>	<u>(434 817)</u>	<u>(221 522)</u>
Résultat net	<u><u>6 957 644</u></u>	<u><u>11 943 369</u></u>	<u><u>5 819 417</u></u>

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Tableau des flux de trésorerie

(En euros)

	30 juin 2015 (6 mois)	31 décembre 2014 (12 mois)	30 juin 2014 (6 mois)
Résultat net	6 957 644	11 943 369	5 819 417
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation			
- Variation des stocks	2 807	9 043	13 124
- Dotations aux amortissements et aux provisions	751 962	2 577 779	752 504
- Dotations aux amortissements de caducité	3 725 560	7 440 054	3 716 072
- Charges à étaler	44 619	121 977	60 762
- Plus ou moins-values de cession	(3 918)	(6 176)	(6)
Incidences de la variation des intérêts courus non versés	-	(3 327)	(1 323)
Incidences de la variation des créances et dettes d'exploitation	(928 736)	732 301	119 382
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	10 549 938	22 815 020	10 479 932
Encaissements sur cessions d'immobilisations	4 000	52 700	3 200
Paievements sur acquisitions d'immobilisations	(329 473)	(920 836)	(497 577)
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(325 473)	(868 136)	(494 377)
Remboursement des crédits bancaires	(2 655 000)	(5 490 000)	(2 745 000)
Dividendes	(11 091 250)	(11 091 250)	(11 091 250)
Flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(13 746 250)	(16 581 250)	(13 836 250)
Variation de trésorerie	(3 521 785)	5 365 633	(3 850 695)
Trésorerie à l'ouverture	24 731 149	19 365 516	19 365 516
Trésorerie à la clôture	21 209 365	24 731 149	15 514 821
La trésorerie à la clôture est constituée par les éléments suivants :			
Disponibilités	21 209 365	24 731 149	15 514 821
Concours bancaires courants	-	-	-
Total	21 209 365	24 731 149	15 514 821

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Comptes intermédiaires, période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

Annexe

Note liminaire

La société a pour activité la concession de la construction et de l'exploitation du tunnel du Prado Carénage à Marseille. Le contrat de concession prendra fin en 2025, soit 32 ans après la mise en service du tunnel qui a eu lieu le 18 septembre 1993.

Aux termes d'un avenant au contrat de concession notifié le 26 août 2005, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a étendu la concession à la réalisation, au financement et à l'exploitation d'un ouvrage souterrain dénommé « tunnel Louis Rège » et à ses accès. Cet ouvrage, inauguré le 4 juin 2007, permet une liaison directe et gratuite entre le tunnel Prado Carénage et l'avenue du Prado.

Conformément à un contrat conclu avec la Société Prado Sud, la société est également exploitant du tunnel Prado Sud, tunnel reliant le tunnel Prado Carénage au rond-point de l'avenue du Prado.

Note 1. Principes, règles et méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les comptes ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2014-03.

La société n'ayant pas de filiale et de participation, elle n'établit pas de comptes consolidés. Dès lors, le règlement européen imposant aux sociétés cotées européennes d'établir leurs comptes consolidés conformément aux normes IFRS ne peut s'appliquer à la société.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement par des logiciels informatiques d'exploitation dont la valeur brute au bilan représente le coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 5 et 8 ans pour les logiciels d'exploitation commerciale et de 3 ans pour les autres logiciels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction. S'agissant du tunnel, ce coût inclut l'ensemble des frais engagés pendant la phase de construction du tunnel, notamment les frais de conception, de construction et les frais financiers.

Les immobilisations rattachées à la concession se répartissent entre les biens non renouvelables et les biens renouvelables. Cette dernière catégorie regroupe les immobilisations qui devront être renouvelées au moins une fois avant la fin de la concession.

L'amortissement de caducité est pratiqué sur la totalité des immobilisations mises en concession, renouvelables et non renouvelables, et a pour but de tenir compte de la remise gratuite des biens de retour au concédant à la fin de la concession en 2025.

L'amortissement de caducité est déterminé de façon linéaire sur la durée résiduelle de la concession. Le montant de l'amortissement de caducité est présenté à l'actif du bilan en déduction de la valeur brute des immobilisations non renouvelables. Les dotations constituent des charges d'exploitation.

L'amortissement technique s'applique aux immobilisations renouvelables. Il est déterminé selon la méthode linéaire sur la base de la valeur d'entrée des biens correspondants et en fonction de leur durée de vie estimée, à savoir :

- Agencements et aménagements des installations générales : 8 à 15 ans
- Equipements intégrés aux installations : 5 ans
- Matériels techniques : 5 ans
- Matériels de transport : 5 ans

Provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé

Certains éléments, tels que la chaussée des tunnels ainsi que celle des bretelles d'accès, entrant dans la composition des immobilisations non renouvelables mises en concession nécessitent des remises en état périodiques. La provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé a pour objet de répartir par avance sur plusieurs exercices le coût des réparations lorsqu'elles sont individuellement de montants significatifs. Cette provision est révisée chaque année en fonction, notamment, des éléments techniques disponibles à la date de l'arrêté des comptes. Elle figure au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges".

La provision est estimée à partir d'éléments historiques récents et selon le calendrier des travaux à venir déterminé par la Direction. Les dépenses afférentes aux différents travaux de remplacement et d'entretien sont actualisées par référence à l'évolution à long terme estimée de l'indice TP09 (taux annuel de 3% retenu au 30 juin 2015, identique au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014).

Les dépenses d'entretien et de réparations courantes ou celles présentant un caractère préventif ayant vocation à prévenir les dégradations, pannes ou accidents que pourrait subir un bien immobilisé, sont considérées comme des charges de la période.

Stocks

Les stocks sont composés essentiellement des pièces de maintenance et de sécurité. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition déterminé selon leur coût moyen pondéré.

Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont inscrites à leur valeur nominale à l'actif du bilan et font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de la situation spécifique de chaque débiteur.

Charges à étaler

Les coûts directement liés à la mise en place des emprunts souscrits en 2003, dans le cadre du refinancement de la dette à long terme, sont comptabilisés en tant que frais financiers accessoires aux nouveaux emprunts et sont étalés sur la durée des emprunts de manière actuarielle.

Engagements sociaux

(i) Indemnités de départ à la retraite

La société verse à son personnel des indemnités de départ à la retraite dont le calcul est fixé par un accord d'entreprise. L'indemnité n'est versée qu'à la condition que le salarié soit présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite. L'engagement correspondant fait l'objet d'une évaluation actuarielle comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges", pour un montant net de la juste valeur des actifs liés à ce régime (versements effectués auprès d'un fonds d'assurance externe pour assurer la couverture de ces engagements).

(ii) Médailles du travail

Les médailles du travail sont attribuées aux salariés ayant successivement 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'ancienneté. La société prend en charge le paiement de la médaille et le versement d'une gratification sous condition que le salarié ait une ancienneté supérieure à 15 ans au sein de la société, à la date d'attribution de la médaille du travail. L'engagement correspondant fait l'objet d'une évaluation actuarielle comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges".

(iii) Dispositif de Cessation d'Activité de certains Travailleurs Salariés (CATS)

La société a conclu, au cours de l'exercice 2010, une convention dite "convention CATS" qui permet aux salariés âgés de 55 ans ou plus, sous certaines conditions, de cesser leur activité de manière anticipée. La société verse aux bénéficiaires de cette convention, jusqu'à la date de départ à la retraite, une allocation mensuelle de cessation d'activité et assure le financement du maintien du régime de protection sociale.

Opérations de couverture des risques liés aux variations des taux d'intérêts

La société procède à des opérations de caps et de swaps d'intérêt visant respectivement à plafonner et à fixer le taux d'intérêt de son endettement à taux variable. Les sommes nettes versées ou reçues du fait des contrats de caps et de swaps sont enregistrées en résultat financier simultanément aux intérêts variables faisant l'objet de la couverture.

Chiffre d'affaires

Le fait générateur de l'enregistrement du chiffre d'affaires péages correspond au passage dans le tunnel.

Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices enregistrée dans les comptes intermédiaires est évaluée en appliquant le taux effectif d'impôt au résultat avant impôt et participation des salariés de la période. Ce taux effectif d'impôt correspond au rapport entre la charge d'impôt sur les bénéfices estimée pour l'exercice en cours et le résultat avant impôt et participation des salariés (y compris forfait social lié) prévisionnel de l'exercice en cours.

La société n'enregistre pas les impôts différés. Les passifs d'impôts différés seraient principalement issus des charges à étaler et de l'inclusion dans le coût du tunnel des intérêts d'emprunt supportés en phase de construction. Les actifs d'impôts différés auraient pour origine certaines provisions considérées temporairement comme non déductibles au plan fiscal.

Participation légale des salariés aux bénéfices de l'entreprise

La charge de participation des salariés enregistrée dans les comptes intermédiaires correspond à la moitié de la charge annuelle prévisionnelle de l'exercice en cours.

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels d'exploitation commerciale. Elles ont varié comme suit au cours du semestre :

	<u>31 décembre 2014</u>	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>30 juin 2015</u>
Valeurs brutes	3 302 921	25 514	-	3 328 435
Amortissements	<u>(2 205 383)</u>	<u>(136 090)</u>	-	<u>(2 341 473)</u>
Montants nets	<u>1 097 539</u>	<u>(110 576)</u>	-	<u>986 962</u>

Les principales acquisitions réalisées au cours du semestre correspondent à des compléments apportés au système de supervision et à un logiciel d'encodage.

Note 3. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

La valeur brute des immobilisations corporelles a évolué comme suit au cours du semestre :

	<u>31 décembre 2014</u>	<u>Acquisitions</u>	<u>Cessions</u>	<u>Reclassements</u>	<u>30 juin 2015</u>
Immobilisations non renouvelables	177 077 813	-	-	493 757	177 571 570
Immobilisations renouvelables	15 322 318	327 829	(4 153)	(493 757)	15 152 237
Immobilisations en cours	<u>1 065 762</u>	<u>216 546</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 282 308</u>
Total	<u>193 465 893</u>	<u>544 375</u>	<u>(4 153)</u>	<u>-</u>	<u>194 006 115</u>

Le montant des dépenses inscrites dans la rubrique "immobilisations en cours" correspond principalement à des frais engagés pour le projet visant à créer un nouvel accès Schloesing.

Variation des amortissements

Les amortissements (amortissements de caducité et amortissements techniques) des immobilisations corporelles ont enregistré les variations suivantes au cours du semestre :

	<u>31 décembre 2014</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>	<u>30 juin 2015</u>
Amortissements de caducité	117 028 087	3 725 560	-	120 753 647
Amortissements techniques	<u>10 905 888</u>	<u>415 631</u>	<u>(4 071)</u>	<u>11 317 448</u>
Total	<u>127 933 975</u>	<u>4 141 191</u>	<u>(4 071)</u>	<u>132 071 095</u>

Note 4. Stocks

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>30 juin 2014</u>
Valeurs brutes	251 849	254 657	250 576
Dépréciations	<u>(140 952)</u>	<u>(142 947)</u>	<u>(147 706)</u>
Valeurs nettes	<u><u>110 897</u></u>	<u><u>111 710</u></u>	<u><u>102 870</u></u>

Les dépréciations ont principalement pour objet de ramener à une valeur nulle le stock des jetons dont la commercialisation comme moyen de paiement a été abandonnée à compter du 1^{er} janvier 2012.

Note 5. Disponibilités*Analyse par nature*

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>30 juin 2014</u>
Comptes courants bancaires actifs	21 115 768	24 645 317	15 429 781
Caisses	<u>93 596</u>	<u>85 833</u>	<u>85 040</u>
Total	<u><u>21 209 365</u></u>	<u><u>24 731 149</u></u>	<u><u>15 514 821</u></u>

La société a l'obligation de maintenir en comptes courants un montant au moins égal à la moitié du montant total en intérêts et principal du service annuel de sa dette bancaire (cf. note 10).

Note 6. Charges à étaler

Les charges à étaler sont exclusivement composées des coûts de mise en place des emprunts reçus au cours de l'exercice 2003.

Analyse de la variation des charges à étaler

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>30 juin 2014</u>
Montant net à l'ouverture	412 693	534 670	534 670
Reprises en résultat	<u>(44 619)</u>	<u>(121 977)</u>	<u>(60 762)</u>
Montant net à la clôture	<u><u>368 074</u></u>	<u><u>412 693</u></u>	<u><u>473 907</u></u>

Échéances de comptabilisation en charges

	<u>Charges à rapporter aux résultats futurs</u>
2ème semestre 2015	43 538
2016	84 763
2017	70 027
2018	62 612
2019	45 111
Au-delà	62 023
Total	<u><u>368 074</u></u>

Note 7. Charges constatées d'avance*Analyse par nature*

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>30 juin 2014</u>
Commissions versées au garant de la dette bancaire (cf. note 10)	206 516	243 397	279 422
Primes sur contrats de swap	-	9 853	20 770
Primes sur contrats de cap	8 583	-	-
Primes sur contrats d'assurance	24 287	3 212	29 688
Contrats d'entretien	57 685	85 205	49 320
Autres	42 789	31 834	29 260
Total	<u><u>339 860</u></u>	<u><u>373 501</u></u>	<u><u>408 461</u></u>

Échéances de comptabilisation en charges

	Commissions versées au garant de la dette bancaire	Prime sur contrat cap	Primes sur contrats d'assurance	Contrats d'entretien	Autres	Total
2ème semestre 2015	33 319	4 108	24 287	57 685	42 789	162 188
2016	58 361	4 475	-	-	-	62 836
2017	47 238	-	-	-	-	47 238
2018	35 964	-	-	-	-	35 964
2019	24 563	-	-	-	-	24 563
Au-delà	7 072	-	-	-	-	7 072
Total	<u>199 444</u>	<u>8 583</u>	<u>24 287</u>	<u>57 685</u>	<u>42 789</u>	<u>339 860</u>

Note 8. Capitaux propres

La variation des capitaux propres a été la suivante :

	Capital	Primes d'émission	Réserve légal	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
31 décembre 2013	<u>17 804 375</u>	<u>10 682 630</u>	<u>1 780 438</u>	<u>100 000</u>	<u>10 315 112</u>	<u>11 397 484</u>	<u>52 080 040</u>
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	306 234	(11 397 484)	(11 091 250)
Résultat 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	11 943 368	11 943 368
31 décembre 2014	<u>17 804 375</u>	<u>10 682 630</u>	<u>1 780 438</u>	<u>100 000</u>	<u>10 621 347</u>	<u>11 943 369</u>	<u>52 932 158</u>
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	852 119	(11 943 369)	(11 091 250)
Résultat 30 juin 2015	-	-	-	-	-	6 957 644	6 957 644
30 juin 2015	<u>17 804 375</u>	<u>10 682 630</u>	<u>1 780 438</u>	<u>100 000</u>	<u>11 473 466</u>	<u>6 957 644</u>	<u>48 798 552</u>

Au 30 juin 2015, le capital social est composé de 5.837.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,05 euros (identique au 31 décembre 2014). Il est entièrement libéré.

Les dividendes distribués au titre de l'affectation du résultat de l'exercice 2014 se sont élevés à 1,90 euros par action (identique aux dividendes par action au titre du résultat de l'exercice 2013), soit un montant total de 11.091.250 euros versés au cours du premier semestre 2015 (identiques aux dividendes versés au cours de l'exercice 2014).

Note 9. Provisions pour charges et passifs éventuels

Nature et variation des provisions pour charges

La nature et la variation des provisions pour charges qui sont inscrites au passif du bilan en application des principes décrits en note 1, se présentent comme suit :

	31	Dotations	Reprises		30 juin
	décembre		Utilisées	Non Utilisées	2015
	2014				
Provision pour engagements sociaux	268 539	60 812	(74 421)	-	254 931
Provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé	3 001 296	296 217	-	(80 374)	3 217 139
Autres	146 798	-	-	-	146 798
Total	3 416 633	357 029	(74 421)	(80 374)	3 618 868

Analyse de la provision pour engagements sociaux

La provision pour engagements sociaux s'analyse comme suit :

	30 juin 2015	31 décembre 2014	30 Juin 2014
Dettes actuarielles relatives aux indemnités de départ à la retraite	465 108	411 500	365 957
Juste valeur des actifs placés en garantie de la dette actuarielle	(291 265)	(298 468)	(303 890)
Dettes actuarielles nettes relatives aux indemnités de départ en retraite	173 843	113 032	62 067
Dettes actuarielles relatives au dispositif CATS	55 481	126 863	145 524
Dettes actuarielles au titre des médailles du travail	25 606	28 645	28 903
Total provision pour engagements sociaux	254 931	268 539	236 494

Le montant net de la dette actuarielle a évolué comme suit au cours de la période :

(i) Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Le taux d'actualisation retenu pour évaluer la dette actuarielle au 30 juin 2015 est égal à 1,7% (2,3% au 31 décembre 2014 et 2,8% au 30 juin 2014) et le taux de progression des salaires retenu est de 1,8% (taux de 1% au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014). Cette dette actuarielle est estimée sur une hypothèse d'un âge de départ à la retraite à 65 ans (hypothèse identique au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014) à l'initiative du salarié. L'évaluation tient également compte de la mortalité avant l'âge de départ à la retraite (utilisation des tables de mortalité TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes) et de la probabilité que le salarié quitte l'entreprise avant la date de son départ à la retraite. De plus, la société applique un taux de charges sociales de 43,1% au calcul du montant de la dette actuarielle (taux de charges sociales identique au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014).

La dette actuarielle relative aux médailles du travail est, quant à elle, déterminée sans charges sociales dans la mesure où elle respecte les conditions de non assujettissement.

Les versements effectués à une compagnie d'assurance en couverture de l'engagement de la société vis-à-vis de ses salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite, tout comme les remboursements obtenus au titre des prestations servies, sont enregistrés en résultat au sein des rubriques « salaires et traitements » et « charges sociales ».

(ii) CATS

Le taux d'actualisation retenu pour évaluer la dette actuarielle relative au dispositif CATS au 30 juin 2015 est égal à 1,7% (2,3% au 31 décembre 2014 et 2,8% au 30 juin 2014). Cette dette actuarielle est estimée en prenant en compte l'ensemble des salariés bénéficiant de cet accord, soit 1 personne au 30 juin 2015 (3 personnes au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014) étant précisé que la période d'option pour ce dispositif est terminée.

Analyse de la provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé

La provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé s'analyse comme suit par nature de dépenses :

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>30 juin 2014</u>
Coûts liés à la chaussée	1 623 827	1 190 351	1 235 066
Coûts liés à la réfection de la dalle	<u>1 593 312</u>	<u>1 810 945</u>	<u>759 309</u>
Total	<u><u>3 217 139</u></u>	<u><u>3 001 296</u></u>	<u><u>1 994 376</u></u>

Suite au problème de vieillissement accéléré des aciers de la dalle du tunnel identifié au cours de l'exercice 2013, la société a procédé à des tests et a depuis mis en œuvre des travaux de réfection pour un montant total de 137.958 euros enregistré au compte de résultat dans la rubrique « Autres achats et charges externes » au cours du premier semestre de l'exercice 2015 (696.171 euros au cours de l'exercice 2014 dont 508.860 au cours du premier semestre de l'exercice 2014).

Compte tenu des travaux déjà réalisés, le coût résiduel des travaux de réfection de la dalle à réaliser s'établit à 1.593.312 euros au 30 juin 2015, enregistré en provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé (1.810.945 euros au 31 décembre 2014).

Note 10. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Analyse par nature

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'analysent comme suit :

	<u>30 juin 2014</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>30 juin 2014</u>
Emprunts liés à la convention de crédit	27 955 000	30 610 000	33 355 000
Intérêts courus sur emprunts	11 278	11 278	13 283
Total	<u>27 966 278</u>	<u>30 621 278</u>	<u>33 368 283</u>

Au cours du semestre, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit (identique au cours de l'exercice 2014) et les remboursements se sont élevés à 2.655.000 euros (5.490.000 euros au cours de l'exercice 2014).

Échéances de remboursement

Les échéances de remboursement au 30 juin 2015 sont les suivantes :

	<u>Total</u>
2ème semestre 2015	2 655 000
2016	5 310 000
2017	5 275 000
2018	5 110 000
2019	5 005 000
Au delà	<u>4 600 000</u>
Total	<u>27 955 000</u>

Intérêts

L'emprunt supporte un taux variable fonction de l'Euribor 6 mois majoré de 0,65%, non compris la commission de 0,35% versée au garant de la dette et la majoration de ce taux de 0,25 point de base appliquée depuis 2008 (cf. paragraphe « Garantie obtenue auprès d'un organisme de garantie financière »).

La convention de crédit prévoit que 85% de l'en-cours de dette contractée à taux variable doit faire l'objet d'une couverture de taux pour limiter les risques engendrés par la variabilité du taux. A cet effet, la société dispose au 30 juin 2015 de l'instrument de couverture suivant :

- Un cap d'un montant notionnel amortissable de 23.761.750 euros au 30 juin 2015, mis en place le 15 juin 2015 et venant à échéance le 15 juin 2016, dont le taux plafond s'établit à 1% et est indexé au taux Euribor 6 mois. La juste valeur de ce cap s'élève à 2,75 euros au 30 juin 2015.

Deux précédents swaps, contractés respectivement en 2005 et 2009, sont arrivés à échéance au 15 juin 2015. Ces swaps totalisaient un notionnel de 26.020.000 euros et une juste valeur de -714.197 euros au 31 décembre 2014.

Clause de déchéance du terme

Selon la convention de crédit conclue le 16 juin 2003, les événements suivants constituent des cas d'exigibilité anticipée de la dette : non-paiement, violations d'obligations, déclaration inexacte, manquement croisé, insolvabilité, cessation ou changement ou suspension d'activité, procédure de redressement judiciaire ou liquidation judiciaire, nomination d'administrateurs provisoires ou de conciliateurs ou de mandataires liquidateurs, existence de mesures conservatoires ou d'exécution prises par des créanciers, illégalité, procédure d'alerte, contentieux constituant un changement significatif défavorable, perte de la concession, perte des documents de sûreté, résiliation et violation d'une loi applicable.

Sûretés consenties

En vertu des conventions relatives aux sûretés, la société s'engage à consentir à Natixis en qualité d'agent intercréancier et agent de crédit, à la Banque Européenne d'Investissements en qualité d'agent de crédit, et à CIFGE en qualité de garant, les sûretés suivantes :

- le nantissement de tous les droits, titres et intérêts, présents ou futurs, certains ou éventuels relatifs aux comptes bancaires de la société et figurant à l'actif du bilan de la société pour un montant total de 21.209.365 euros au 30 juin 2015 (24.731.149 euros au 31 décembre 2014) ;
- le nantissement du compte d'instruments financiers et des instruments financiers dont la société est titulaire, ainsi que tous les fruits et produits qui y sont attachés ;
- la cession de la créance de la société à l'égard de la ville de Marseille correspondant à l'indemnité de rachat qui serait versée par le concédant conformément à l'article 63 du cahier des charges de la concession en cas de rachat de la concession avant son terme (voir note 20).

Garantie obtenue auprès d'un organisme de garantie financière

La société rémunère un organisme de garantie financière, CIFGE, par une commission égale à 0,35% de l'en-cours de crédit destinée à garantir le service de la dette bancaire. Cette commission a été versée à hauteur de 60% de son montant total au cours du premier semestre 2003. Le solde de 40% est théoriquement versé selon un échéancier parallèle à celui des remboursements d'emprunt. Ce solde n'est plus versé depuis la dégradation de la notation de CIFGE survenue en 2008 et s'impute sur la majoration du taux d'intérêt de la dette de 0,25 point de base appliquée par les prêteurs depuis cette date. La commission est prise en charge en résultat financier en tant que complément aux intérêts versés sur la dette bancaire.

La partie de la commission versée par avance figure en charges constatées d'avance à l'actif et est reprise en résultat au cours de la période concernée par la garantie. Celle-ci prendra fin en 2020, date du dernier remboursement de la dette bancaire.

Note 11. Dettes fiscales et sociales

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>30 juin 2014</u>
Impôt sur les bénéfices	438 697	490 656	181 311
Participation des salariés	269 338	434 817	221 522
Dettes vis-à-vis des organismes sociaux	785 366	781 158	670 630
Taxe sur la Valeur Ajoutée	1 070 695	798 879	839 946
Autres	715 111	720 241	732 742
Total	<u>3 279 207</u>	<u>3 225 751</u>	<u>2 646 151</u>

Au 30 juin 2015, la société dispose d'une dette d'impôt sur les bénéfices vis-à-vis de l'administration fiscale (identique au 31 décembre 2014) correspondant à la différence entre la charge d'impôt du 1^{er} semestre de l'exercice 2015 et les acomptes versés par la société au cours de cette même période.

Note 12. Autres dettes

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>30 juin 2014</u>
Clients créditeurs	4 119	4 033	4 983
Dépôts et cautionnements	222 033	213 294	215 487
Recettes péages Société Prado Sud à reverser	507 556	357 032	272 285
Autres	238 045	218 859	254 545
Total	<u>971 753</u>	<u>793 220</u>	<u>747 300</u>

Les dépôts et cautionnements représentent les montants versés par les clients lors de la souscription des abonnements TIS et la remise des badges correspondant ; ils sont remboursés à l'occasion de la résiliation de ces abonnements ou constatés en produit en cas de perte du badge.

Conformément au contrat d'exploitation conclu avec la Société Prado Sud, la société est en charge de la collecte des péages du tunnel Prado Sud qu'elle reverse dans les délais convenus au contrat d'exploitation.

Note 13. Produits constatés d'avance

Analyse par nature

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>30 juin 2014</u>
Indemnités reçues pour l'exploitation de réseaux de télécommunications	38 121	-	-
Redevance annuelle d'occupation de site	1 712	-	25 154
Revenus publicitaires	19 620	-	20 988
Autres	-	17 828	-
Total	<u>59 453</u>	<u>17 828</u>	<u>46 142</u>

Les indemnités reçues pour l'exploitation des réseaux de télécommunications ont été perçues lors de la mise en place des conventions d'exploitation, elles sont comptabilisées dans les prestations annexes incluses dans le chiffre d'affaires, au fur et à mesure de l'écoulement du temps jusqu'au terme des contrats.

Echéances de comptabilisation en produits

	<u>Produits à rapporter aux résultats futurs</u>
2ème semestre 2015	55 488
2016	3 965
Total	<u>59 453</u>

Note 14. Échéances des créances d'exploitation et des dettes d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ont des échéances à moins d'un an. Les dettes d'exploitation ont des échéances à moins d'un an.

Note 15. Chiffre d'affaires*Recettes de péages*

Les recettes péages enregistrées en chiffre d'affaires correspondent aux montants des péages hors taxes perçus sur le tunnel principal concédé.

Les recettes péages du premier semestre 2015 correspondent au passage de 8.823.864 véhicules (8.391.926 véhicules pour le premier semestre 2014) au tarif moyen de 2,68 euros toutes taxes comprises (2,69 euros toutes taxes comprises pour le premier semestre 2014). Le tarif de base du passage hors remises s'élève à 2,80 euros toutes taxes comprises depuis le 1^{er} janvier 2014.

Prestations annexes

Le chiffre d'affaires des activités annexes recouvre principalement :

- la rémunération de la société au titre de son rôle d'exploitant du tunnel Prado Sud et au titre des prestations comptables et administratives assurées par la société pour le compte de la Société Prado Sud ;
- les loyers reçus pour l'exploitation de réseaux de télécommunications.

Note 16. Autres produits et charges, nets

	<u>Premier semestre 2015</u>	<u>Premier semestre 2014</u>
Charges :		
- coût des réparations sur dégâts causés par des tiers	(26 306)	(17 896)
- comptabilisation en pertes de créances clients	(16 627)	(19 695)
- redevances au concédant	(79 105)	(70 539)
- taxe foncière refacturée par le concédant	(18 748)	(18 748)
- jetons de présence	(6 517)	(26 500)
- divers	(543)	(611)
Produits :		
- indemnités d'assurance reçues	58 384	80 121
- pénalités sur violation de passages	9 965	7 358
- subvention d'exploitation	-	2 299
- divers	19 075	2 969
Produits (charges) nets	<u>(60 422)</u>	<u>(61 242)</u>

Les dépenses de réparations engagées par la société suite à des sinistres pris en charge par les compagnies d'assurance sont présentées au sein du poste "autres charges". Cette présentation permet de mettre en regard les dépenses externes supportées par la société suite à la survenance de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes reçues.

Note 17. Résultat financier

	<u>Premier semestre 2015</u>	<u>Premier semestre 2014</u>
Charges d'intérêts sur emprunts	(128 288)	(185 563)
Produits (charges) d'intérêts des instruments de couverture nets	(242 704)	(263 108)
Charges financières liées au refinancement des emprunts mis en place en 2003 et rapportées en résultat (cf. note 6)	(21 724)	(22 749)
Commissions versées au garant de la dette bancaire et frais liés	(75 079)	(83 117)
Produits issus des placements de la trésorerie	35 178	51 622
Autres produits (charges) financiers	<u>425</u>	<u>567</u>
Résultat financier	<u><u>(432 192)</u></u>	<u><u>(502 348)</u></u>

Note 18. Résultat exceptionnel

	<u>Premier semestre 2015</u>	<u>Premier semestre 2014</u>
Prix de cession des immobilisations cédées	4 000	3 200
Valeur nette comptable des immobilisations cédées ou sorties de l'actif	(82)	(3 206)
Autres produits (charges) exceptionnels	<u>(1)</u>	<u>(24)</u>
Résultat exceptionnel	<u><u>3 917</u></u>	<u><u>(30)</u></u>

Note 19. Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

	Premier semestre 2015	Premier semestre 2014
Charge d'impôt	(3 622 800)	(3 275 658)
Crédits d'impôt	10 000	19 680
Taxe sur les dividendes versés	(332 738)	(332 738)
Impôts sur les bénéfices	<u>(3 945 537)</u>	<u>(3 588 716)</u>

Le taux effectif d'impôt, tel que défini en note 1 et ayant servi à la détermination de la charge d'impôt enregistrée dans les comptes intermédiaires au 30 juin 2014, s'élève à 33,26% (32,65% au 30 juin 2014), à comparer à un taux d'impôt en vigueur de 34,43% pour le premier semestre 2015 (identique pour le premier semestre 2014).

Note 20. Engagements financiers

En dehors des engagements relatifs aux instruments de couverture des risques liés aux variations des taux d'intérêts décrits en note 10, les engagements financiers de la société sont les suivants :

- La société a consenti une caution à la ville de Marseille au titre de l'exploitation pour un montant de 152.500 euros.
- Le concédant a la faculté à compter de 2015 et moyennant un préavis d'un an de racheter la concession. En cas de rachat, le concessionnaire aura droit à une indemnité pour manque à gagner égale à la moyenne des produits nets réalisés pendant les sept dernières années précédant la date de rachat déduction faite des deux années les moins favorables au concessionnaire, multipliée par le nombre d'années restant à courir jusqu'à l'expiration normale de la concession.

Note 21. Ventilation de l'effectif

Statuts	Effectif moyen	
	Premier semestre 2015	Premier semestre 2014
Cadres	8	7
Agents de maîtrise	36	35
Employés	32	27
Total	<u>76</u>	<u>69</u>



Marseille, le 28 août 2015,

Madame, Monsieur

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (ci-joint) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

La Directrice Générale

Cécile Cambier